



BEACHBODY

Decide. Commit. Succeed.®

LA COMPÉTITION DES PHYSIQUES DU BEACHBODY CLASSIC® 2019
RÈGLEMENT OFFICIEL
COMMANDITÉ PAR : BEACHBODY, LLC

Ce règlement officiel (le « **Règlement officiel** ») régit cette Compétition des physiques du Beachbody Classic 2019 (le « **Concours** »). Commandité par : Beachbody, LLC aux États-Unis, Beachbody UK Ltd. au Royaume-Uni (en tant que promoteur) et Team Beachbody Canada LP au Canada (collectivement, le « **Commanditaire** »).

VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL, TELS QUE LES DATES, LES LIEUX ET LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PROGRAMME, PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS. PAR AILLEURS, SANS LIMITER TOUS AUTRES DROITS D'ANNULER OU DE MODIFIER LE CONCOURS OU LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL DÉTAILLÉ CI-DESSOUS, BEACHBODY SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER ENTIÈREMENT LE CONCOURS AVANT LE DÉBUT DE LA PÉRIODE DU CONCOURS (LE 25 MARS 2019).

1. Période du Concours. Le Concours débute le 25 mars 2019 à 10 h, heure du Pacifique (« **HP** »), et se termine le 12 juillet 2019 à 23 h HP, à moins qu'il ne soit abrégé ou prolongé par le Commanditaire à sa seule discrétion (la « **période du Concours** »). La période du Concours englobe une période de Soumission, une période des Rondes préliminaires en direct et une période des Finalistes en direct, lesquelles sont expliquées à la section 5 ci-dessous. Elles débutent et se terminent comme suit :

- 1.1 Période de Soumission.** La période générale du Concours s'ouvre avec la « **période de Soumission** », laquelle débute le 25 mars 2019 à 10 h HP et se termine le 2 juin 2019 à 23 h 59 min 59 s HP. Pendant la période de Soumission, vous pouvez soumettre votre Inscription (telle que définie aux présentes) au Concours.
- 1.2 Période des Rondes préliminaires.** La « **période des Rondes préliminaires** » aura lieu le 11 juillet 2019 en direct au Sommet des coachs 2019 de Team Beachbody à Indianapolis, en Indiana.
- 1.3 Période des Finalistes.** La « **période des Finalistes** » aura lieu le 12 juillet 2019 en direct au Sommet des coachs 2019 de Team Beachbody à Indianapolis, en Indiana.

Le Sommet des coachs 2019 de Team Beachbody (le « **Sommet des coachs 2019** ») devrait avoir lieu du 11 juillet 2019 au 14 juillet 2019 à Indianapolis, en Indiana. Les participants qui présentent tous les documents de soumission requis et qui répondent à toutes les autres exigences établies aux présentes tel que déterminé par le Commanditaire pendant la période du Concours conformément au présent Règlement officiel (collectivement, une « **Inscription** ») seront inscrits au Concours. Ils seront admissibles à être évalués par un panel de juges et à recevoir un prix. L'ordinateur du Commanditaire est le dispositif de chronométrage officiel pour le Concours.

2. Admissibilité. Pour participer au Concours et être admissible à remporter un prix, vous devez être un coach du Team Beachbody, à jour avec tous les frais de services d'entreprise du coach, en règle et en conformité avec les politiques et procédures pour le coach indépendant du Team Beachbody au début de la période du Concours et en tout temps pendant toute la durée de la période du Concours (« **Coach admissible** »). Le Concours s'adresse uniquement aux Coachs admissibles qui sont des résidents légaux des cinquante (50) États des États-Unis et du District de Columbia, de Porto Rico, du Royaume-Uni et du Canada et qui : (i) sont âgés d'au moins dix-huit (18) ans ou l'âge de la majorité dans leur

lieu de résidence permanente au moment de l'inscription, (ii) ont suivi au moins un (1) programme d'entraînement ou de nutrition de Beachbody (chacun, un « **Programme de Beachbody** ») avant la période des Rondes préliminaires¹ et dont la transformation physique est essentiellement due à l'utilisation d'un ou de plusieurs programmes de Beachbody, et (iii) assistent à l'événement des Rondes préliminaires et à l'événement des Finalistes au Sommet des coaches 2019 (veuillez noter que vous n'avez pas à acheter de billet pour le Sommet des coaches 2019, vous devez simplement vous présenter à l'endroit où se déroule l'événement pour participer aux Rondes préliminaires et, si vous êtes choisi en tant que Finaliste [voir ci-dessous], à l'événement des Finalistes). Les employés, les agents, les mandataires et les directeurs du Commanditaire ou de leurs sociétés mères, affiliées et filiales, ainsi que les membres de leur famille immédiate (conjoint, parents, fratrie et enfants, peu importe leur lieu de résidence) et les personnes qui habitent au sein du même foyer ne sont pas admissibles à participer au Concours ou à gagner un prix. Le Commanditaire se réserve le droit de vérifier l'admissibilité des gagnants. La participation au Concours constitue votre accord entier et inconditionnel avec le présent Règlement officiel et les décisions du Commanditaire, lesquelles sont définitives et contraignantes à tous les égards concernant le Concours.

3. Comment participer. Pour vous inscrire au Concours, vous devez faire ce qui suit au cours de la période de Soumission : vous rendre sur le site Web du Beachbody Classic à l'adresse www.BeachbodyClassic.com, remplir le formulaire d'inscription désigné en fournissant tous les renseignements demandés et le soumettre en ligne. Les participants peuvent répondre aux questions du formulaire d'inscription en espagnol ou en français et le Commanditaire, à sa seule discrétion, fera traduire les réponses de l'espagnol et du français à l'anglais, à des fins d'évaluation par un panel de juges. Les participants ne peuvent pas contester ou remettre en question les traductions du Commanditaire. Les cinq cents (500) premiers participants qui soumettent une Inscription valide et qui répondent à toutes les autres exigences établies au présent Règlement officiel seront inscrits au Concours. Ils seront alors admissibles à participer à la période des Rondes préliminaires, et tous les Finalistes, tel que déterminé par le Commanditaire selon les Critères de jugement définis ci-dessous, auront la possibilité de participer à la période des Finalistes et de gagner un prix.

***IMPORTANT – Les places sont limitées!** Uniquement les cinq cents (500) premiers participants qui soumettent une Inscription valide et qui répondent à toutes les autres exigences établies au présent Règlement officiel seront inscrits au Concours. Tout participant qui soumet une Inscription valide après que la limite des 500 inscriptions aura été atteinte sera placé sur une liste d'attente dans l'ordre de réception des Inscriptions par le Commanditaire (lorsque cette limite de 500 inscriptions aura été atteinte, les participants en seront informés par un indicateur visuel sur le site Web où ils remplissent le formulaire d'inscription). Dès qu'une place se libère, le Commanditaire avisera par courriel le premier participant sur la liste d'attente à l'adresse courriel fournie par ce dernier dans son formulaire d'inscription. Cet avis contiendra un lien vers un nouveau formulaire d'inscription, que le participant devra remplir et soumettre dans un délai d'une (1) semaine (c.-à-d. 168 heures) suivant la réception de l'avis, faute de quoi il perdra sa place. La liste d'attente sera fermée le 16 juin 2019 à 23 h 59 min 59 s HP.

4. Limites. Limite d'une (1) Inscription par personne au Concours. Tout gagnant d'un prix d'un concours antérieur de Beachbody ou de Team Beachbody est admissible à participer au Concours. Le Commanditaire se réserve le droit de disqualifier toute Inscription comprenant des photos, des vidéos ou tout autre matériel qui, à la seule discrétion du Commanditaire, pourraient porter atteinte aux droits d'un tiers ou renfermer du contenu jugé obscène, pornographique, faux, falsifié, amélioré, offensant, ou inapproprié d'une quelconque manière. Toutes les Inscriptions appartiennent au Commanditaire et ne vous seront pas retournées, et vous ne recevrez pas d'accusé de réception.

Les personnes dont l'apparence physique et/ou la transformation physique sont le résultat, en tout ou en partie, d'une liposuction, de la prise de stéroïdes synthétiques ou d'hormone de croissance humaine, ou de toute méthode non naturelle, quelle qu'elle soit, de gain ou de perte de poids ne sont pas admissibles à s'inscrire ni à participer au Concours et peuvent être disqualifiées à la seule et entière discrétion du Commanditaire.

5. Période des Rondes préliminaires et période des Finalistes; Exigences supplémentaires. Les participants

¹Si vous n'avez accès à aucun programme d'entraînement de Beachbody, vous pouvez vous inscrire à un essai gratuit de 14 jours à Beachbody® On Demand afin d'avoir accès à la diffusion en continu de centaines de séances d'entraînement des programmes les plus populaires de Beachbody. Pour en savoir plus, visitez le site www.BeachbodyOnDemand.com.

devront monter sur scène et présenter une routine devant un panel de juges nommés par le Commanditaire, et potentiellement devant un public plus large au Sommet des coachs 2019. Les participants doivent se conformer aux consignes spéciales et relatives à l'apparence physique et à la tenue vestimentaire indiquées ci-dessous, ainsi qu'à toute autre consigne que pourrait donner le Commanditaire.

- 5.1 Période des Rondes préliminaires.** Les participants qui soumettent une Inscription valide pendant la période de Soumission et qui répondent à toutes les autres exigences établies aux présentes seront admissibles à participer à la période des Rondes préliminaires qui aura lieu le 11 juillet 2019 au Sommet des coachs 2019. L'endroit et l'heure exacts de la période des Rondes préliminaires seront annoncés par le Commanditaire sur le site www.BeachbodyClassic.com dès que cette information sera connue. La période des Rondes préliminaires est un événement qui se tient à huis clos. Lors des Rondes préliminaires, les participants doivent présenter en direct une routine sur scène devant un panel de juges choisis par le Commanditaire. Ce panel examinera et évaluera chaque participant selon les Critères de jugement. Les cinq (5) hommes et les cinq (5) femmes ayant reçu le score le plus élevé dans la catégorie d'âge de 18 à 39 ans ainsi que les cinq (5) hommes et les cinq (5) femmes ayant reçu le score le plus élevé dans la catégorie d'âge de 40 ans et plus compétitionneront en tant que finalistes (chacun d'eux, un « **Finaliste** ») lors de la période des Finalistes. La présentation en direct consistera en une routine d'environ quinze (15) secondes comprenant des quarts de tour et d'autres mouvements visant à mettre en valeur le physique des participants, selon les directives du Commanditaire. Le Commanditaire annoncera les Finalistes le lendemain (c.-à-d. le 12 juillet 2019), lors la période des Finalistes.
- 5.2 Période des Finalistes.** La période des Finalistes aura lieu le 12 juillet 2019. L'endroit et l'heure exacts de la période des Finalistes seront annoncés par le Commanditaire sur le site www.BeachbodyClassic.com dès que cette information sera connue. Lors de la période des Finalistes, le Commanditaire annoncera chaque Finaliste et l'invitera à monter sur scène afin de présenter une routine devant le public présent au Sommet des coachs 2019 et le panel de juges nommés par le Commanditaire. Les Finalistes devront marcher jusqu'au centre de la scène où ils exécuteront une routine d'environ quinze (15) secondes comprenant des quarts de tour et une (1) pose signature (p. ex., une des poses suivantes : double biceps de face, abdominaux et cuisses, etc.). On pourrait aussi demander aux Finalistes de présenter des quarts de tour à des fins de comparaison avec d'autres Finalistes, et toute autre pose ou routine que le Commanditaire pourrait raisonnablement demander. Sous réserve du présent Règlement officiel, les trois (3) hommes et les trois (3) femmes, toutes catégories d'âge confondues, ayant le physique le plus impressionnant parmi les Finalistes, selon l'évaluation faite par le Commanditaire conformément aux Critères de jugement, recevront chacun un trophée du Beachbody Classic.
- 5.3 Exigences relatives à l'apparence physique et à la tenue vestimentaire.**

5.3.1 Exigences pour les hommes : Les participants de sexe masculin doivent porter des shorts de surf, qui arrivent juste au-dessus des genoux. Les maillots en élasthane (spandex) ne sont pas permis. Les logos ou autres signes distinctifs d'une marque considérés comme étant de nature « publicitaire » par le Commanditaire sont interdits sur les shorts de surf, à l'exception des logos des fabricants (p. ex., un petit logo de Nike® est permis sur les shorts de surf fabriqués par Nike ou un petit logo de Billabong® est permis sur les shorts de surf fabriqués par Billabong). Aucun accessoire n'est permis. **Les participants ne peuvent pas utiliser d'huiles pour le corps, de lubrifiant, de crème autobronzante ou de produits bronzants** (le non-respect de ces exigences pourrait entraîner la disqualification immédiate). Le Commanditaire, à sa seule discrétion, peut vous demander d'enlever tout bijou (comme des colliers, boucles d'oreille, bagues, bracelets et/ou bracelets de cheville). Les hommes doivent se présenter sur scène pieds et torse nus.

5.3.2 Exigences pour les femmes : Les participantes doivent porter un maillot deux pièces standard (c.-à-d. les maillots spéciaux ou personnalisés ne sont pas nécessaires). Les logos ou autres signes distinctifs d'une marque considérés comme étant de nature « publicitaire » par le

Commanditaire sont interdits sur les maillots de bain, à l'exception des logos des fabricants (p. ex., un petit logo de Nike® est permis sur les maillots fabriqués par Nike). Les tangas ou bikinis brésiliens ne sont pas permis. Aucun accessoire n'est permis. **Les participants ne peuvent pas utiliser d'huiles pour le corps, de lubrifiant, de crème autobronzante ou de produits bronzants** (le non-respect de ces exigences pourrait entraîner la disqualification immédiate). Le Commanditaire, à sa seule discrétion, peut vous demander d'enlever tout bijou (comme des colliers, boucles d'oreille, bagues, bracelets et/ou bracelets de cheville). Les femmes peuvent porter des talons hauts ou se présenter pieds nus, comme elles le préfèrent.

5.4 Consignes/exigences spéciales. Les participants doivent suivre toutes les consignes et respecter toutes les exigences qui figurent au présent Règlement officiel et qui pourraient être annoncées par le Commanditaire afin d'être admissibles à participer au Concours et à remporter un prix. Cela comprend, sans s'y limiter, le respect de toute exigence relative à la présentation de la routine, à l'apparence physique et à la tenue vestimentaire pendant les périodes des Rondes préliminaires et des Finalistes. Les participants doivent faire preuve de jugement lors de l'exécution de leur routine : tout comportement obscène, offensant ou inapproprié, tel que déterminé par le Commanditaire à sa seule discrétion, entraînera la disqualification immédiate du participant fautif du Concours. Le Commanditaire recommande fortement aux participants de ne pas apporter d'effets personnels et/ou d'objets de valeur à tout événement du Concours, et vous reconnaissez et acceptez que le Commanditaire ne soit pas responsable ni tenu responsable du vol ou de la perte de tout effet personnel.

6. Critères de jugement. Le Commanditaire évaluera tous les participants selon des critères de jugement propres à chaque sexe énoncés ci-dessous (collectivement, les « **Critères de jugement** »). Les membres du panel de juges seront choisis par le Commanditaire, à sa seule discrétion, et le panel peut être composé de membres du personnel de Beachbody et d'autres personnes indépendantes de Beachbody.

6.1 Critères de jugement pour les hommes :

Symétrie, musculature et état corporel (60 %) : L'apparence visuelle générale et la condition physique de chaque participant de sexe masculin, y compris les bonnes proportions corporelles, la forme et la symétrie, associées à la musculature et à l'état corporel général, représentent soixante pour cent (60 %) du score total donné par les juges.

Présence sur scène et personnalité (40 %) : La présence sur scène et la personnalité de chaque participant de sexe masculin, y compris sa manière de mettre en valeur sa personnalité face au public et de projeter une image pleine d'assurance, sa prestance, sa démarche et sa façon de tourner représentent quarante (40 %) pour cent du score total donné par les juges.

6.2 Critères de jugement pour les femmes :

Symétrie, forme et état corporel (60 %) : L'apparence visuelle générale et la condition physique de chaque participante, y compris les bonnes proportions corporelles, la tonicité musculaire, la forme et la symétrie, associées à l'état corporel général, représentent soixante pour cent (60 %) du score total donné par les juges.

Présence sur scène et personnalité (40 %) : La présence sur scène et la personnalité de chaque participante, y compris sa manière de mettre en valeur sa personnalité face au public et de projeter une image pleine d'assurance, sa prestance, sa démarche et sa façon de tourner représentent quarante (40 %) pour cent du score total donné par les juges.

Bris d'égalité : Dans le cas peu probable où il y aurait égalité, les gagnants potentiels seront déterminés en fonction du score le plus élevé reçu pour les critères de « Symétrie, musculature et état corporel » pour les hommes, et de « Symétrie, forme et état corporel » pour les femmes. Si l'égalité persiste, les gagnants potentiels seront déterminés en

fonction du score le plus élevé reçu pour les critères de « Présence sur scène et personnalité » (tant pour les hommes que pour les femmes).

7. Prix. Les gagnants de chaque première, deuxième et troisième place (dans les catégories hommes et femmes) recevront un trophée du « Beachbody Classic », pour un total de six (6) prix remis.

Les prix ne sont pas échangeables contre de l'argent. Les prix ne sont pas cessibles ni transférables. Aucun échange et aucune substitution ne sont permis. D'autres restrictions pourraient s'appliquer. Le Commanditaire ne remplacera aucun prix perdu, volé ou non livrable.

8. Avis de non-responsabilité. VOUS COMPRENEZ, RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE LE CONCOURS ET VOTRE PARTICIPATION À TOUTE ACTIVITÉ EN LIEN AVEC LE CONCOURS (COLLECTIVEMENT, LES « **ACTIVITÉS** ») PEUVENT ENTRAÎNER DES RISQUES ET DANGERS INHÉRENTS POTENTIELLEMENT IMPORTANTS QUI NE PEUVENT ÊTRE ÉLIMINÉS MALGRÉ TOUTES LES PRÉCAUTIONS, L'ATTENTION, LES INSTRUCTIONS OU L'EXPERTISE QUI POURRAIENT ÊTRE APPORTÉES. VOUS RECONNAISSEZ ET ASSUMEZ PAR LES PRÉSENTES DE PLEIN GRÉ, VOLONTAIREMENT ET EXPRESSÉMENT TOUS CES RISQUES QUI POURRAIENT ALLER DE PRÉJUDICES MINEURS À DES LÉSIONS CORPORELLES ET/OU PRÉJUDICES PHYSIQUES GRAVES, AU DÉCÈS OU À DES ATTEINTES À LA PROPRIÉTÉ OU À LA VIE PRIVÉE OU DES PERTES DE PROPRIÉTÉ OU DE CONFIDENTIALITÉ, ET TOUS DOMMAGES OU DÉPENSES EN DÉCOULANT. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS PARTICIPER D'UNE QUELCONQUE MANIÈRE AUX ACTIVITÉS À MOINS QUE VOTRE CONDITION PHYSIQUE SOIT APPROPRIÉE (Y COMPRIS EN OBTENANT UN AVIS ADÉQUAT DE VOTRE PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ, LE CAS ÉCHÉANT) ET DE CESSER IMMÉDIATEMENT TOUTE ACTIVITÉ SI VOUS RESSENTEZ DES DOULEURS, DES ÉTOURDISSEMENTS OU AUTRES MALAISES. EN PARTICIPANT AU CONCOURS D'UNE QUELCONQUE MANIÈRE, EN PRENANT PART À TOUTE ACTIVITÉ, OU EN ACCEPTANT TOUT PRIX QUI POURRAIT ÊTRE ACCORDÉ, VOUS ACCEPTEZ D'EXONÉRER ET DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ BEACHBODY, LLC, TEAM BEACHBODY CANADA, LP, BEACHBODY UK LTD. ET LEURS SOCIÉTÉS MÈRES ET AFFILIÉES, LEURS FILIALES, FOURNISSEURS, DISTRIBUTEURS, AGENCES DE PUBLICITÉ/PROMOTION ET FOURNISSEURS DE PRIX RESPECTIFS ET CHACUN DE LEURS ADMINISTRATEURS, DIRECTEURS, EMPLOYÉS ET AGENTS RESPECTIFS (COLLECTIVEMENT, LES « **PARTIES EXONÉRÉES** ») À L'ÉGARD DE TOUTE RÉCLAMATION OU CAUSE D'ACTION, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES LÉSIONS CORPORELLES, LE DÉCÈS, OU L'ATTEINTE À LA PROPRIÉTÉ OU À LA VIE PRIVÉE OU LA PERTE DE PROPRIÉTÉ OU DE CONFIDENTIALITÉ DÉCOULANT DE LA PARTICIPATION AU CONCOURS, DES ACTIVITÉS, DE LA RÉCEPTION, L'UTILISATION OU LA MAUVAISE UTILISATION DE TOUTE RÉCOMPENSE QUI POURRAIT ÊTRE ACCORDÉE, OU DE TOUTE PUBLICITÉ, DIFFAMATION OU INTRUSION DANS LA VIE PRIVÉE DÉCOULANT DU CONCOURS OU DE VOTRE CONTENU (TEL QUE DÉFINI AUX PRÉSENTES).

9. Votre Contenu et la Performance: Licence. En soumettant un formulaire d'inscription et/ou des renseignements (personnels ou de quelque nature), textes, témoignages, images, audio, vidéos et tout autre contenu (collectivement, « **votre Contenu** ») et en vous inscrivant autrement au Concours, vous affirmez que (a) votre Contenu est véridique, provient originellement de vous et ne contient aucun matériel qui pourrait diffamer ou violer ou enfreindre d'une quelconque manière les droits d'un tiers, y compris les droits de brevet, droits de propriété industrielle et commerciale, droits de publicité, droits au respect de la privée, droits moraux, droits de propriété intellectuelle, droits d'auteur et/ou autres droits de propriété, et ne viole pas de lois, règlements, règles ou ordonnances applicables, (b) vous possédez ou détenez les licences, droits, consentements et autorisations nécessaires pour utiliser et permettre l'utilisation de votre Contenu, y compris tous les droits de brevet, droits de propriété industrielle et commerciale, droits de publicité, droits au respect de la privée, droits moraux, droits de propriété intellectuelle, droits d'auteur et/ou autres droits de propriété, et (c) le cas échéant, vous avez le consentement écrit, l'exonération et/ou la permission de chacune et de toutes les personnes identifiables dans votre Contenu pour utiliser le nom d'une telle personne ou sa ressemblance dans votre Contenu pour les utilisations prévues aux présentes. Vous affirmez que vous n'avez copié ni emprunté d'aucune manière, en tout ou en partie, votre Contenu d'un tiers. Vous reconnaissez et acceptez expressément que votre Contenu et la Performance (telle que définie ci-dessous) soient visibles et accessibles à d'autres personnes et que vous ne puissiez vous attendre à aucune confidentialité ni à aucun respect de la vie privée en ce qui concerne votre Contenu.

De plus, vous reconnaissez et acceptez que l'ensemble ou une partie du Concours (y compris la période des Rondes préliminaires, la période des Finalistes et tout événement relié) puissent être enregistrés (enregistrements fixes ou animés, sonores, ou autres), et que ces enregistrements puissent être de vous ou vous inclure, ou inclure votre présentation et/ou vos routines, toute déclaration que vous pourriez faire à propos du Concours, ou de tout produit ou service de Beachbody ou en lien avec ceux-ci (la « **Performance** »). Vous affirmez (i) que toutes les déclarations que vous faites dans la Performance sont véridiques et représentent, en toute honnêteté, vos expériences et opinions personnelles, et (ii) que vous n'avez pas reçu de rémunération en contrepartie de la Performance (à l'exception, le cas échéant, d'un montant nominal à titre de remboursement pour votre temps et vos dépenses).

Vous accordez expressément aux Parties exonérées un droit perpétuel, mondial, libre de redevances, pouvant donner lieu à l'octroi d'une sous-licence et transférable et la permission d'héberger, de conserver, de modifier, d'utiliser, de distribuer, de reproduire, d'extraire, d'adapter, de produire des travaux dérivés, de présenter et d'afficher publiquement, de publier et de faire toute autre utilisation de votre Contenu et de la Performance de quelque manière et dans tout média déjà connu ou qui sera créé à l'avenir, tel que déterminé par le Commanditaire à sa seule discrétion. Cela comprend, mais sans s'y limiter, le droit et la permission de modifier, d'utiliser, de distribuer, de reproduire, d'extraire, d'adapter, de préparer des travaux dérivés, de présenter et d'afficher publiquement, de publier et de faire toute autre utilisation de votre Contenu et de la Performance et de tous les aspects de ceux-ci : (y) dans et en lien avec tout produit, enregistrement, vidéo, publicité, infopublicité ou tout autre matériel publicitaire ou promotionnel; et (z) sur Beachbody.com, TeamBeachbody.com ou tout autre site Web, page Web ou application appartenant au Commanditaire, gérée par le Commanditaire ou en lien avec ce dernier. Vous accordez au Commanditaire le droit et la permission d'utiliser votre Contenu, la Performance ainsi que tous les aspects de ceux-ci, comme énoncé aux présentes, de quelque manière déterminée par le Commanditaire, sans aucune compensation ou attribution à votre égard, sauf là où la loi l'interdit. Vous reconnaissez et acceptez que votre Contenu et la Performance deviennent la propriété exclusive du Commanditaire et puissent être utilisés et affichés sans aucune restriction. Vous renoncez à tous droits d'inspection ou d'approbation concernant toute utilisation de votre Contenu et de la Performance. Nonobstant ce qui précède, vous reconnaissez et acceptez expressément que rien qui figure aux présentes n'exige de Beachbody l'utilisation de toute partie de votre Contenu ou de la Performance.

Vous acceptez d'indemniser les Parties exonérées à l'égard de toutes réclamations, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations pour atteinte aux droits de propriété industrielle et commerciale, droits d'auteur, droits de propriété intellectuelle et droits de publicité d'un tiers ou toute autre réclamation découlant de l'utilisation de votre Contenu ou de la Performance.

10. Publicité; Marketing. En plus de ce qui précède, et sauf là où la loi l'interdit, votre participation au Concours constitue votre consentement exprès et irrévocable à l'utilisation par le Commanditaire et ses agents de votre Contenu et de la Performance, y compris, mais sans s'y limiter, votre nom, votre ressemblance, vos photographies, votre voix, votre soumission, vos témoignages écrits, vos opinions, vos données biographiques, votre ville natale, votre État/province et toute autre information que vous pourriez soumettre ou que le Commanditaire pourrait obtenir en lien avec votre Inscription ou votre participation au Concours à des fins promotionnelles dans tout média, à l'échelle mondiale, sans autre paiement, considération ou attribution à votre égard. En tant que condition expresse de votre participation au Concours et, le cas échéant, de votre acceptation de tout prix, à la seule discrétion du Commanditaire, vous pourriez être tenu d'accorder une entrevue devant la caméra devant avoir lieu avant, pendant et/ou après le Concours. Si vous ne voulez ou ne pouvez pas accorder cette entrevue, vous pourriez ne pas être admissible à participer au Concours ou à recevoir votre prix, à la seule discrétion du Commanditaire. De plus, les renseignements que vous avez transmis dans le cadre de votre Inscription pourraient être utilisés par le Commanditaire pour vous fournir ses produits et services, pour vous informer d'autres produits ou services disponibles, ou pour communiquer avec vous afin de vous demander votre opinion sur les produits et services actuels et nouveaux qui pourraient être offerts. Le Commanditaire peut utiliser vos coordonnées pour vous envoyer des courriels, du courrier postal ou d'autres communications de nature promotionnelle concernant les produits ou services que nous pouvons offrir. Veuillez consulter notre Politique de confidentialité pour en savoir plus sur notre utilisation de vos renseignements (vous trouverez des liens menant à notre Politique de confidentialité dans la section 14 ci-dessous).

11. Conditions générales. Tous les emplacements, dates, heures et autres renseignements énoncés aux présentes

peuvent changer à la seule discrétion du Commanditaire. L'obtention ou l'acceptation de tout prix qui pourrait être accordé dans le cadre du Concours est assujettie au respect de toutes les obligations fiscales, réglementaires et juridiques (dont le remplissage de tout formulaire requis en lien avec celles-ci) et de toute autre exigence énoncée dans le présent Règlement officiel, auxquelles il est de la seule obligation de chaque participant de se conformer. Les gagnants sont entièrement responsables de toutes les taxes et sont assujettis à l'ensemble des lois, règlements, règles et ordonnances applicables. Nul dans tout pays en dehors des États-Unis d'Amérique, du Canada et du Royaume-Uni, et là où la loi l'interdit. La soumission d'une Inscription et/ou de votre formulaire d'inscription confirme votre acceptation entière et inconditionnelle du présent Règlement officiel et des décisions du Commanditaire, lesquelles sont définitives et contraignantes à tous les égards concernant le Concours. Le Commanditaire se réserve le droit d'annuler, de suspendre et/ou de modifier le Concours ou toute partie de celui-ci, pour toute raison, incluant en cas de force majeure (comme un acte de guerre ou un acte terroriste), ou si une fraude, des défaillances techniques ou tout autre facteur au-delà du contrôle raisonnable du Commanditaire venaient perturber l'intégrité ou le bon fonctionnement du Concours d'une manière quelconque, ou pour toute raison liée à l'administration du Concours, tel que déterminé par le Commanditaire à sa seule discrétion. Le Commanditaire se réserve le droit de disqualifier tout individu pris à trafiquer le processus d'inscription ou le fonctionnement du Concours ou qui agirait en violation avec le présent Règlement officiel ou toute autre promotion de Beachbody, ou d'une manière antisportive ou perturbatrice. Le défaut du Commanditaire de faire appliquer toute disposition ou clause du présent Règlement officiel ne constitue pas une renonciation à cette disposition ou à toute autre disposition aux présentes.

12. Limitation de responsabilité. Vous reconnaissez et acceptez que les Parties exonérées ne soient pas responsables de : (1) toute blessure à votre égard ou à un tiers, et tout autre dommage personnel ou à la propriété qui pourraient être causés ou qui pourraient survenir en raison de votre tentative de procéder à une Inscription ou d'effectuer les Activités; (2) toute information incorrecte ou inexacte, peu importe qu'elle soit causée par vous ou un autre participant, des erreurs d'impression ou par tout équipement ou toute programmation associés au Concours ou utilisés dans le cadre de celui-ci; (3) toute erreur technique que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, des défaillances, interruptions, ou déconnexions de lignes téléphoniques, connexions par câble, ou matériels ou logiciels de réseaux; (4) toute erreur technique ou humaine qui pourrait survenir dans l'administration du Concours ou dans le traitement des inscriptions, la notification des prix, et/ou la confirmation des gagnants; (5) toute Inscription ou tout avis perdu, en retard, retardés, corrompus, non livrés ou non livrables; ou (6) toute autre perte, dépense, blessure ou tout autre dommage de tout genre aux personnes ou à la propriété qui pourraient être causés, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par votre participation au Concours, ou par la réception, l'utilisation ou la mauvaise utilisation de tout prix qui pourrait être accordé. Si, pour toute raison, il est confirmé qu'une Inscription a été supprimée par erreur, perdue ou détruite ou corrompue d'une quelconque manière, le seul recours du Participant est de soumettre une autre inscription au Concours, à condition que s'il n'est pas possible d'accorder une autre inscription en raison de l'arrêt du Concours, aucune ne sera attribuée.

EN PARTICIPANT AU CONCOURS, VOUS ACCEPTEZ QUE LES PARTIES EXONÉRÉES NE SOIENT PAS RESPONSABLES OU TENUES RESPONSABLES DES BLESSURES, DOMMAGES OU PERTES D'AUCUNE SORTE, ET CONVENEZ QUE LES PARTIES EXONÉRÉES NE DEVRONT ÊTRE TENUES RESPONSABLES EN AUCUN CAS DES DOMMAGES PARTICULIERS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, EXEMPLAIRES, CONSÉCUTIFS, PUNITIFS OU AGGRAVÉS DÉCOULANT DU CONCOURS OU DE VOTRE PARTICIPATION AU CONCOURS (INCLUANT LES ACTIVITÉS) OU EN LIEN AVEC CELUI-CI, PEU IMPORTE (A) SI DE TELS DOMMAGES ÉTAIENT PRÉVISIBLES, (B) SI LE COMMANDITAIRE ÉTAIT AVERTI OU PAS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, ET (C) LA THÉORIE JURIDIQUE OU D'ÉQUITÉ (CONTRAT, DÉLIT OU AUTRE) SUR LAQUELLE EST FONDÉE LA RÉCLAMATION. VOUS ACCEPTEZ QUE CES LIMITATIONS PERDURENT ET S'APPLIQUENT MÊME S'IL S'AVÈRE QU'UN RECOURS N'A PAS ATTEINT SON BUT ESSENTIEL. ÉTANT DONNÉ QUE CERTAINES JURIDICTIONS INTERDISENT LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES, LA LIMITATION CI-DESSUS POURRAIT NE PAS S'APPLIQUER. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, LA RESPONSABILITÉ CUMULATIVE TOTALE DU COMMANDITAIRE ENVERS VOUS POUR TOUTE RÉCLAMATION, TOUT JUGEMENT ET/OU TOUTE SENTENCE DÉCOULANT DE CE CONCOURS, PEU IMPORTE LA THÉORIE JURIDIQUE OU D'ÉQUITÉ SUR LAQUELLE CETTE RÉCLAMATION EST FONDÉE, SERA LIMITÉE À 50 \$ US ET NE DÉPASSERA PAS CETTE SOMME. RIEN DANS LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL NE DÉGAGERA, NE LIMITERA OU N'EXCLURA LA RESPONSABILITÉ QUANT À TOUTE RESPONSABILITÉ QUI NE PEUT PAS ÊTRE

NIÉE, LIMITÉE OU EXCLUE CONFORMÉMENT À LA LOI APPLICABLE.

Le Commanditaire n'est responsable d'aucun retard, annulation, détournement ou substitution, ni d'aucun acte ou omission, quel qu'il soit, des exploitants des sites, des fournisseurs de prix tiers ou de toute autre personne intervenant dans la fourniture de tous biens, services ou hébergements associés aux sites/prix.

13. Résolution des litiges. Les modalités particulières relatives à la résolution des litiges énoncées dans la section 9 des Conditions générales de Beachbody s'appliquent à ce Concours. Ces modalités relatives à la résolution des litiges décrivent les dispositions particulières se rapportant aux lois et instances applicables à ce Concours selon votre lieu de résidence. Pour les résidents des États-Unis et du Canada, ces modalités incluent également l'arbitrage individuel contraignant et la renonciation aux recours collectifs et aux arbitrages collectifs. Pour les résidents des États-Unis, ces modalités sont indiquées [ici](#). Pour les résidents du Canada, ces modalités sont indiquées [ici](#). Pour les résidents du Royaume-Uni, ces modalités sont indiquées [ici](#).

14. Politique de confidentialité. Toutes les inscriptions et tous les participants du Concours sont assujettis à la Politique de confidentialité du Commanditaire qui est accessible en bas de la page www.Beachbody.com pour les résidents des États-Unis, www.Beachbody.co.uk pour les résidents du Royaume-Uni et www.Beachbody.ca pour les résidents du Canada ou par ailleurs publiée et mise à jour sur les sites Web du Commanditaire.

Sans limiter la portée des dispositions de la Politique de confidentialité du Commanditaire, vous acceptez la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels par le Commanditaire et ses agents autorisés aux fins d'administration du Concours. Beachbody, LLC est le contrôleur de données de toute donnée personnelle que vous fournissez dans le cadre de votre participation au Concours.

15. Demande de Règlement officiel; Demande de confirmation des gagnants. Pour obtenir une copie de ce Règlement officiel ou une confirmation écrite des gagnants, envoyez une enveloppe-réponse affranchie à : The Beachbody Classic 2019, c/o Beachbody, 3301 Exposition Blvd., Santa Monica, California 90404, États-Unis; ou à Harpenden Hall, Southdown Road, Harpenden, Hertfordshire AL5 1TE, Royaume-Uni. Les demandes doivent être reçues avant le 30 septembre 2019.

Beachbody, LLC
3301 Exposition Blvd.
Santa Monica, CA 90404

Team Beachbody Canada LP
c/o Beachbody, LLC
3301 Exposition Blvd.
Santa Monica, CA 90404

Beachbody UK Ltd.
Harpenden Hall, Southdown Rd.
Harpenden, Hertfordshire
AL5 1TE

© 2019 Beachbody, LLC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Publié en : Mars 2019